

# EXPLICATION D'UN TEXTE FRANÇAIS

## Epreuve commune : oral

Corinne Saminadayar-Perrin et Jean Vignes

**Coefficient de l'épreuve : 2**

**Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure**

**Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes d'exposé et 10 minutes de questions**

**Type de sujets donnés : texte à expliquer**

**Modalités de tirage du sujet : tirage au sort d'un ticket comportant deux textes (le choix est déclaré au moment du passage)**

**Liste des ouvrages généraux autorisés : dictionnaire de langue française, dictionnaire des noms propres, dictionnaire de français classique, dictionnaire du moyen français, dictionnaire de mythologie.**

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :**

le candidat dispose de l'ouvrage intégral (l'édition peut être annotée, avec glossaire...)

Les rapports des oraux de français des années précédentes ont rappelé les modalités de l'épreuve ainsi que la méthode canonique de l'explication française : inutile donc de revenir sur ces questions, d'autant plus que la plupart des candidats ont témoigné d'une maîtrise satisfaisante des règles de cet exercice. On se contentera par conséquent de revenir sur un certain nombre de points spécifiques qui ont posé problème, afin que des erreurs faciles à éviter ne soient plus, à l'avenir, commises par les candidats.

Le jury tient d'abord à souligner la qualité des explications qu'il a pu entendre cette année : la plupart des candidats ont montré une connaissance correcte des règles de l'exercice, une réelle sensibilité littéraire et un authentique sens de l'échange et de la discussion. Ces qualités expliquent le petit nombre de très mauvaises notes attribuées aux candidats, et les excellents résultats que quelques-un(e)s ont obtenus.

Reste que des difficultés subsistent, qui pour beaucoup sont d'ordre méthodologique. On ne saurait trop conseiller la relecture des rapports des trois années précédentes, auxquels on ajoutera les réflexions suivantes — présentées, par souci de clarté, dans l'ordre que suivent les candidats pour présenter l'explication du texte.

- Entrée en matière. Si l'histoire littéraire permet d'efficaces mises en perspective, elle ne doit pas donner lieu à des généralités sans consistance ou à des affirmations dogmatiques, qui parfois contredisent le sens même du texte proposé. La culture littéraire doit être au service d'une appréhension spécifique de l'extrait étudié, non orienter arbitrairement la lecture.
- Situation du passage. Elle est indispensable quand le texte proposé est extrait d'un récit, d'une pièce de théâtre ou d'un poème de quelque étendue. Elle donne les informations nécessaires à la compréhension du passage à expliquer.
- Caractérisation du texte. Elle en présente à la fois les spécificités formelles (notamment les contraintes métriques respectées par l'écrivain, dans le cas d'un passage en vers) et thématiques (reprise d'un lieu commun, place dans une tradition culturelle, valeur de tel ou tel type de scène...) Cette étape

nécessite une maîtrise très précise des termes techniques employés (une tirade n'est pas un monologue, une description n'est pas un portrait...)

- Lecture. On veillera certes à son expressivité, mais d'abord à sa correction (les liaisons inexistantes ou fautives sont fréquentes, et la construction syntaxique n'est pas toujours suffisamment explicitée). Dans le cas d'un texte en vers, on veillera tout particulièrement à ne pas estropier les vers (diérèses, synérèses, liaisons, e muets ou élidés...), et à mettre en valeur les effets tels qu'enjambements, rejets, ruptures rythmiques ou syntaxiques. Une bonne lecture met en évidence les effets de style et de sens sur lesquels l'explication va ensuite revenir.
- Structure du passage. Il s'agit de dégager le mouvement du texte (on évitera donc de « découper » l'extrait, ou d'annoncer qu'il se « décompose »...) Cette étape est essentielle et trop souvent oubliée par les candidats. S'il s'agit d'une forme fixe ou d'une séquence régie par des règles rhétoriques clairement identifiables, le candidat a intérêt à rappeler les règles traditionnelles de composition par rapport auxquelles l'écrivain a déterminé ses choix.
- Projet de lecture. Sa qualité maîtresse reste la pertinence : on se méfiera des questions vagues suggérées davantage par l'histoire littéraire que par l'originalité de l'extrait proposé.

Le respect de cette procédure méthodique d'approche du texte permet d'éviter tout contresens majeur dans la lecture proposée. Cette lecture, rappelons-le, doit proposer une explication précise et littérale du texte proposé, préalable indispensable à toute tentative d'interprétation globale. Les questions posées par le jury, récurrentes sur ce point, visent à attirer l'attention des candidats sur des questions de langue (lexique et syntaxe, notamment mais pas seulement pour des textes antérieurs à 1800) ; le candidat aura donc soin de chercher dans les dictionnaires mis à sa disposition le sens des mots qui pourraient poser problème. Il est également recommandé d'utiliser au maximum l'apparat critique (notes, glossaire, introduction...) des éditions sur lesquelles les candidats préparent leur épreuve : cette démarche au demeurant simple aurait évité à certains de grosses bourdes... Ces quelques indications devraient rassurer les candidats : aucune érudition n'est exigée, mais une méthode sûre et une attention respectueuse à l'égard des textes à expliquer.

Pour finir, rappelons qu'une efficace gestion du temps suppose non seulement de ne pas dépasser le temps de parole imparti aux candidats, soit 20 minutes, mais aussi de porter une égale attention à l'ensemble du texte proposé : on évitera de consacrer aux premières lignes 15 mn d'analyse, pour ensuite survoler le reste de l'extrait ou du poème... La réceptivité et la disponibilité au moment de l'entretien sont aussi des qualités essentielles : certains candidats ont ainsi pu rectifier des erreurs ou prolonger leur réflexion de manière très stimulante !

### **Liste des textes proposés en 2006.**

**Classement par ordre alphabétique d'auteurs /  
le premier texte cité est celui qu'a retenu le ou la candidat(e).**

Aubigné, *Les Tragiques*, I, « Misères », v. 55-83 / Maupassant, *Boule de suif et autres nouvelles*, « La parure », le début, jusqu'à « détresse ».

Baudelaire, *Le Spleen de Paris*, « Laquelle est la vraie ? » / Molière, *L'École des femmes*, II, 5, v. 503-536

Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « La Géante » / Montaigne, *Essais*, I, 26, « De l'institution de enfants », éd. PUF, p. 150, de « La charge du gouverneur » à « à mont qu'à val ».

Baudelaire, *Les Fleurs du Mal*, « Les Aveugles » / Voltaire, *Petite digression*

Baudelaire, *Les Fleurs du mal*, « Le Cygne », I / Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, II, 4, de « Qu'avez-vous ? » à « de plus nouveau aujourd'hui »

Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, I, 2 la fin, à partir de « Ta joyeuse colère me réjouit » / Apollinaire, *Poèmes à Lou*, XXV, « Faction ».

Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*, II, 11 / Queneau, *L'Instant fatal*, « Ombre d'un doute », Poésie Gallimard, p. 174.

Beaumarchais, *Le Mariage de Figaro*, V, 3, de « Est-il rien de plus bizarre » à « Il se rassied » / Balzac, *Les Chouans*, *incipit*, du début à « la civilisation nouvelle »

Boileau, *Satires*, VI, v. 1-26 / Camus, *L'Étranger*, I, dernier paragraphe.

Céline, *Voyage au bout de la nuit*, de « Comme nous étions là » à « en deux mois » / La Fontaine, *Fables*, VII, 9, « La laitière et le pot au lait »

Chénier, *Élégies*, I, XX, « Tel j'étais autrefois... », Poésie Gallimard, p. 201-202 / Tardieu, *Un mot pour un autre*, coll. L'Imaginaire Gallimard, p. 53-56, de « Irma se retire » à « Merci, un grand soleil ».

Du Bellay, *L'Olive*, sonnet XXVII / Ionesco, *Le roi se meurt*, Folio, p. 29-30.

Du Bellay, *Les Antiquités de Rome*, « Songe », septième sonnet / Camus, *L'Étranger*, *incipit*, du début à « pour n'avoir plus à parler »

Du Perron, « Au bord tristement doux... » / Ionesco, *La Leçon*, II, 2, de « Ce qui distingue les langues néo-espagnoles » à « J'ai mal aux dents, monsieur »

Duras, *Un barrage contre le Pacifique*, de « Le piano commença à jouer » à « leurs corps s'enlacent » / La Fontaine, *Fables*, X, 2, « La tortue et les deux canards »

Flaubert, *Bouvard et Pécuchet*, de « Un tambour retentit » à « rentrer chez eux, paisiblement » / Rousseau, *Confessions*, *incipit*, du début jusqu'à « meilleur que cet homme-là »

Flaubert, *Madame Bovary*, « Aux Comices », de « Du magnétisme, peu à peu » à « reprendre sa volée » / Racine, *Phèdre*, III, 3, v. 884-912

Flaubert, *Madame Bovary*, de « Madame Bovary remarqua » à « pour le bal » / Corneille, *Le Menteur*, I, 5, v. 263-276

Flaubert, *Madame Bovary*, I, VIII, « On versa du vin (...) se retenant de courir » / Scève, *Délie*, dizain C.

Hérédia, *Les Trophées*, « Un peintre », Poésie-Gallimard, p. 163, ou Molière, *Les Précieuses ridicules*, sc. IV, grande réplique de Magdelon (« Mon père, voilà ma cousine... »).

Hugo, *Les Contemplations*, “En marche”, « Le Mendiant » / Bossuet, *Sermon sur la mort*, de « Qu’est-ce donc que ma substance » à « manque de soutien ».

Hugo, *Les Contemplations*, « Aurore », II, « Le poète s’en va... », / Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, « Divinité de Jésus » (GF, p. 167-168).

Hugo, *Les Orientales*, « Sultan Achmet » / Montaigne, *Essais*, II, 37, « De la ressemblance des enfants aux pères », éd. P.U.F., p. 758-759, les deux premiers paragraphes.

Jodelle, « Comme un qui s’est perdu... » dans l’*Anthologie de la poésie amoureuse de l’âge baroque*, Livre de poche, p. 261 / Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, I, 18, « Cette magnificence mélancolique... Et il eut honte de ses éperons » (GF, p. 126).

La Bruyère, *Caractères*, VIII, 74 / Valéry, *Charmes*, « La Dormeuse ».

La Fontaine, *Fables*, « L’Education » (VIII, 24) / Maupassant, *Bel-Ami*, le début, jusqu’à « Notre-Dame-de-Lorette ».

La Fontaine, *Fables*, VII, 1, « Les animaux malades de la peste », v. 1-33 / Zola, *La Fortune des Rougon*, “La mort de la République”, de « Les deux enfants étaient restés » à « le corps de Miette »

La Fontaine, *Fables*, VII, 12 : « Les deux coqs » / Musset, *Lorenzaccio*, II, 2, de « C’est-à-dire qu’un peuple malheureux » à « le jour de mes noces »

La Fontaine, *Fables*, VII, 8, « Le coche et la mouche » / Boris Vian, *L’Écume des jours*, de « Le dernier était juste revenu de chez le relieur » à « Alise se passait très bien de son collier »

La Fontaine, *Fables*, VIII, 9, « Le rat et l’huître » / Balzac, *Le Lys dans la vallée*, de « Sous les flots de dentelles » à « la rage d’une déception »

Mallarmé, *Poésies*, « Brise marine » / Rousseau, *Confessions*, livre troisième, de « On donnait ce jour-là à « outrages de la fortune »

Mallarmé, *Poésies*, « Las de l’amer repos... » / Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, article « Anthropophages », du début à « à son corps défendant »

Mallarmé, *Poésies*, « Le tombeau de Charles Baudelaire » / Montaigne, *Essais*, « Des cannibales », de « Trois d'entre eux » à « hauts-de-chausses »

Marot, *L'Adolescence clémentine*, Ballade III, « D'un qu'on appelait Frère Lubin », éd. Poésie, p. 154-155 / Maupassant, *Boule de suif*, « Mais Loiseau (...) tendit la terrine ».

Mme de Lafayette, *La Princesse de Clèves*, de « Elle passa tout le jour des fiançailles » à « s'ils ne s'en doutaient point » / Ionesco, *Rhinocéros*, I, 1, de « Vous voilà tout de même » à « vous êtes bien obligeant »

Molière, *Les Fourberies de Scapin*, I, 3, « Allez vous-en... pauvre espèce d'homme ! », / PREVERT, *Paroles*, « Et la fête continue », Folio, p. 200.

Montaigne, *Essais*, « Des cochés », de « Notre monde » à « trahis eux-mêmes » / Baudelaire, *Le Spleen de Paris*, « Le Gâteau », du début à « de l'eau de neige »

Montesquieu, *Lettres persanes*, XXX / Mallarmé, *Poésies*, « Apparition », Poésie-Gallimard, p. 7

Proust, *Du côté de chez Swann*, Folio, 1954, p.247-248, « Cependant M. Verdurin (...) que l'ouverture. » / Du Bellay, *Regrets*, sonnet 149.

Racine, *Bérénice*, II, 5, v. 635-666 / Ponge, *Le parti pris des choses*, « Les Mûres ».

Racine, *Britannicus*, II, 6, v. 693-728 / Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, de « Car, nous aussi » à « le mettre dehors »

Racine, *Phèdre*, I, 3, v. 269-316 / Flaubert, *L'Éducation sentimentale*, « La Prise du Château-d'Eau », de « Les tambours battaient la charge » à « Cela faisait rire »

Racine, *Phèdre*, IV, 2, v. 1088-1118 / Mallarmé, *Poésies*, « Le vierge, le vivace... »

Rimbaud, *Illuminations*, « Barbare » / Molière, *Tartuffe*, II, 2, v. 478-519

Rimbaud, *Poésies*, « Le Bateau ivre », strophes 1 à 5 / Montaigne, *Essais*, III, 2, « Du repentir », éd. PUF, p. 815-816, « Misérable (...) douloureuses ».

Rimbaud, *Poésies*, « Rêvé pour l'hiver » / Montaigne, *Essais*, III, 13, « De l'expérience », éd. PUF, p. 1101-1102, de « Dieu fait grâce » à « lasse de nous suivre ».

Ronsard, *Sonnets pour Hélène*, II, 10, « Adieu belle Cassandre... » / Perec, *La Vie mode d'emploi*, fin du chap. XVII, Livre de poche, p. 90-91, à partir de « Il essayait ».

Sarraute, *Enfance*, éd. Folio, p. 180-181 / Corneille, *L'Illusion comique*, II, 2, v. 221-252.

Valéry, *Mélange*, « Enfance aux cygnes », éd. Pléiade, t. I, p. 297 / Garnier, *Hippolyte*, v. 2107-2148.

Verlaine, *Fêtes galantes*, « I, « Clair de lune » / Marivaux, *Les fausses confidences*, I, 15.

Verlaine, *Romances sans paroles*, « Beams » / Pascal, *Pensées*, « Les deux infinis ».

Vian, *L'Ecume des jours*, § 1 / Racine, *Britannicus*, II, 2, v. 382-409.

Vigny, *Les Destinées*, « La Mort du Loup », v. 27-60 / Fontenelle, *Entretiens sur la pluralité des mondes*, de « Toute la philosophie, lui dis-je » à « le derrière du théâtre était disposé »

Voltaire, *Candide*, VI / Aragon, *La Diane française*, « Paris ».

Voltaire, *L'Ingénu*, chapitre 14, du début à « sa juste colère » / Mallarmé, *Poésies*, « Salut »

Zola, *Le Ventre de Paris*, de « L'enseigne, où le nom de Quenu-Gradelle » à « l'impidités de sucre candi » / La Fontaine, *Fables*, VII, 4, « Le Pouvoir des fables », v. 34-70

Zola, *Pot-Bouille*, de « Tu entends » à « j'ignore ce qu'il faut faire » / Racine, *Phèdre*, V, 6, v. 1498-1530